

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2010

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi vingt six mars deux mille dix à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Jacques Thord, Bernard Perrin, Stéphane Charvet, Patrick Chatelet, Mmes Nathalie Carré et Séverine Da Silva,

Absent excusé : M. Christian Chevalier,

Absent : Jean-Marie Delon.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie Carré,

### **1- Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales :**

Conseil d'école du R.P.I. des Grosne : le Maire vient de participer en fin d'après midi au conseil d'école, l'effectif des élèves pour chaque classe du R.P.I. des Grosne à la rentrée 2010/2011 a été présenté.

Délégués Départementaux de l'Education Nationale : André Forest donne le compte rendu des délégués qui ont visité la classe de TRAMBLY le 18 mars 2010 ; quelques besoins prioritaires ont été soumis : projet d'agrandissement, avec 29 élèves, la classe est en saturation, manque lecteur DVD ...

SIVOS des Grosne : Séverine Da Silva fait le compte rendu de la réunion du 23 mars dernier. Le budget 2010 a été voté ; suite à la diminution de l'aide du Département aux transports scolaires, une participation financière sera demandée à chaque famille à la rentrée scolaire 2010/2011 ; un courrier leur sera adressé dans les prochaines semaines.

S.I.V.U. « Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne » : Nathalie Carré a participé à la réunion du vote du budget 2010, divers autres points ont été discutés : garderie périscolaire, subvention accordée pour le projet multimédia.

Syndicat Zone Industrielle Genève Océan : Jacques Thord fait part à l'assemblée que la réunion pour le vote du budget 2010 se déroulera demain, samedi 27 mars.

Office du Tourisme du Haut Clunisois : l'assemblée générale s'est déroulée le 09 mars dernier. Une augmentation du nombre de touristes, dans la région, au cours de la saison 2009 a été constatée.

Syndicat des Eaux de la Haute Grosne : le Maire informe les Elus qu'un renouvellement du réseau d'eau « de Pari-Gagné » en « Molleroy » sera réalisé au cours de ce printemps, en bordure du CD 987.

## **2-Comptes administratifs et de gestion 2009 :**

André Forest, adjoint au maire, préside la séance et donne lecture des différents comptes administratifs 2009 de la commune, ainsi que les comptes de gestion 2009 correspondants :

Le Conseil Municipal,

adopte à l'unanimité et procède à la signature des divers comptes administratifs 2009 de la Commune, arrêtés comme suit, ainsi que les comptes de gestion 2009 de la Trésorière Municipale correspondants :

### **BUDGET de la Commune :**

Dépenses de fonctionnement : 211 043.25€

Recettes de fonctionnement : 344 832.79 €

Dépenses d'investissement : 214 141.87 €

Recettes d'investissement : 139 737.58 €

### **BUDGET Bâtiment Relais Cooplait :**

Dépenses de fonctionnement : 2 489.94 €

Recettes de fonctionnement : 23 094.21 €

Dépenses d'investissement : 30 232.06 €

Recettes d'investissement : 14 770.40 €

### **BUDGET Atelier Relais Vouillon :**

Dépenses de fonctionnement : 11 045.56 €

Recettes de fonctionnement : 76 437.80 €

Dépenses d'investissement : 112 835.48 €

Recettes d'investissement : 54 441.80 €

### **BUDGET Halte de Loisirs du Moulin de la Vallée :**

Dépenses de fonctionnement : 6798.02 €

Recettes de fonctionnement : 6 607.17 €

Dépenses d'investissement : 44 088.19 €

Recettes d'investissement : 30 601.05 €

Constate leur parfaite concordance avec les comptes de gestion 2009 présentés par Mme la Trésorière Municipale, qui sont aussi adoptés à l'unanimité.

### **Affectation des résultats comptables 2009 :**

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2009, le Conseil Municipal statue à l'unanimité sur l'affectation des résultats comptables de l'exercice 2009 ainsi qu'il suit :

### **BUDGET Général de la Commune :**

Excédent global de clôture : 59 385.75 €

Déficit d'investissement : 74 403.79 €

Excédent de fonctionnement : 133 789.54 €

Exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) : 74 403.79 €

Reprise résultat fonctionnement Cpte 002 : 59 385.75 €

### **BUDGET Bâtiment Relais « Cooplait » :**

Excédent global de clôture : 5 142.61 €

Déficit d'investissement : 15 461.66 €

Excédent de fonctionnement : 20 604.27 €

Exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) : 15 461.66 €

Résultat reporté en fonctionnement : 5 142.61 €

### **BUDGET Atelier Relais « Vouillon » :**

Excédent global de clôture : 6 998.56 €

Déficit d'investissement : 58 393.68 €

Excédent de fonctionnement : 65 392.24 €

Exécution du virement à la fonction d'investissement cpte 1068 : 58 393.68 €

Résultat reporté en fonctionnement : 6 998.56 €

### **BUDGET Halte de Loisirs du « Moulin de la Vallée » :**

Déficit global de clôture : 13 677.99 €

Déficit d'investissement : 13 487.14 €

Déficit de fonctionnement : 190.85 €

Reprise au BP 2010 déficit d'investissement : 13 487.14€ et déficit de fonctionnement : 190.85€.

### **3-BUDGETS PRIMITIFS 2010 :**

Le Maire présente les projets de budgets primitifs pour l'exercice 2010.

#### **BUDGET Commune :**

Dépenses de fonctionnement : 343 033.00 €  
Recettes de fonctionnement : 343 033.00 €  
Dépenses d'investissement : 204 235.00 €  
Recettes d'investissement : 204 235.00 €

#### **BUDGET Halte de Loisirs du « Moulin de la Vallée » :**

Dépenses de fonctionnement : 37 600 €  
Recettes de fonctionnement : 37 600 €  
  
Dépenses d'investissement : 27 487.14 €  
Recettes d'investissement : 27 487.14 €

#### **BUDGET Atelier Relais « Vouillon » :**

Dépenses de fonctionnement : 77 000.00 €  
Recettes de fonctionnement : 77 000.00 €  
  
Dépenses d'investissement : 121 393.68 €  
Recettes d'investissement : 121 393.68 €

#### **BUDGET Bâtiment Relais « Cooplait » :**

Dépenses de fonctionnement : 23 643 €  
Recettes de fonctionnement : 23 643 €  
  
Dépenses d'investissement : 31 961.66 €  
Recettes d'investissement : 31 961.66 €

Le Conseil Municipal,

Adopte à l'unanimité ces quatre budgets.

Le Maire présente et détaille l'état de notification du produit assuré des taxes directes locales au titre de l'année 2010. Compte tenu de la suppression des aides du département et de la baisse de la taxe foncière bâtie, due notamment au nouveau calcul d'évaluation du bâtiment communautaire industriel ABOTECH; le Maire propose une augmentation de 2% des taux d'imposition. Après un vote à mains levées par 7 voix pour et 2 contre, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux des trois taxes directes locales de 2% pour l'année 2010 :

| Taxes                | Taux 2009 | Nouveaux Taux 2010 | Produits correspondants 2010 |
|----------------------|-----------|--------------------|------------------------------|
| Habitation           | 6.98%     | 7.12%              | 24 920.00 €                  |
| Foncières (bâti)     | 11.40%    | 11.63%             | 53 672.00 €                  |
| Foncières (non bâti) | 44.05%    | 44.93%             | 15 726.00 €                  |
|                      |           |                    | 94 318.00 €                  |

#### **Admission en non valeur BB Plumes**

Le Maire rappelle l'état des titres de recettes émis en 2006 par la Commune de TRAMBLY et non réglés à ce jour par la société B.B Plumes dans le cadre du contrat de location-vente de la station d'épuration sur la Z.A de « Pari Gagné ».

Le montant des créances non recouvrées à ce jour est de 41 322.93€.

La Commune ne peut pas budgétairement inscrire cette somme en non-valeur sur un seul exercice.

Le Maire propose d'étaler cette créance devenue irrécouvrable sur plusieurs exercices.

Le Conseil Municipal,

Décide d'inscrire au Budget Primitif 2010 de la Commune une somme de 6000 € au compte 673 (titres annulés sur les exercices antérieurs) comme première admission en non valeur des titres de recettes 2006 émis au profit de BB Plumes.

Dit que l'étalement de cette créance se fera sur 7 ans de 2010-2016.

## **4-TRAVAUX 2010 :**

### **Travaux voirie :**

Christophe Balvay informe que les travaux de réfection du pont du chemin rural au lieu-dit « Pas des Planches », confiés à l'entreprise Janaud, commenceront le 30 mars prochain.

D'autre part, un accord a été pris avec l'entreprise Barraud de Changy qui après dépôt de terre et une reprise de matériaux au niveau de la déchetterie de « Pari-Gagné » s'engage à aménager le chemin rural de « La Croix Rouge au Bourg, »

Une estimation de travaux sera demandée à cette entreprise pour l'enrochement d'un virage, route de la Bussière.

### **Eclairage public :**

Le Maire fait part à l'ensemble des Elus qu'il est intervenu au près du SYDESL le 03 mars 2010 (par téléphone et par courrier) suite à la pose dans le cadre des travaux de renforcement du réseau électrique de deux lanternes d'éclairage public au hameau « les Entrées », non commandées par la Commune. La Municipalité avait décidé de ne plus installer de nouvelles lampes sur le territoire de Trambly. Le SYDESL reconnaît son erreur et s'en aît excusé par courrier en date du 05 Mars dernier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire déposer ces deux lampes.

D'autre part, l'installation de dispositif d'extinction des lampes (de 23H30 à 05h30) de tout l'éclairage public Communal a été réalisée dernièrement.

### **Travaux bâtiments :**

#### **Grillage du stade municipal :**

André Forest informe les élus que le devis présenté par HORMA'NAT de Matour pour le remplacement du grillage du stade municipal, d'un montant de 608.80 €, T.T.C. a été accepté. Ce travail a été confié aux Agents communaux.

#### **Devis entretien chaudières bâtiments communaux :**

André Forest présente et commente les trois contrats d'entretien demandés pour l'ensemble des chaudières des bâtiments communaux,

Après discussion, le Conseil Municipal, retient l'entreprise GAMMA THERM de Fleurville, pour un montant annuel de 923.80€ HT.

## **5-Questions diverses :**

### **Studio locatif :**

André Forest présente la lettre de dédite au 20 juin 2010 envoyée par la locataire du studio « Bouton d'Or » à la Vallée : Marie Virginie Riou.

Pour information, une maison de l'O.P.A.C. 71, au lieu-dit « les Charrières » se libère au 30 mai 2010.

### **Devis menuiserie :**

A la dernière réunion du Conseil Municipal, il avait été évoqué une remise en état de la porte mitoyenne du couloir entre l'appartement communal « Berthet/Bonnetain » et la maison de Mme Balse, 3 et 5 rue de l'église. Christian Chevalier présente un devis pour le remplacement de cette porte ; le Conseil Municipal souhaite demander un chiffrage à un autre menuisier.

### **Etagères bibliothèque :**

Le Maire donne lecture du courrier des bénévoles de la bibliothèque municipale sollicitant la pose de nouvelles étagères dans cette structure. Les Agents communaux réaliseront ces travaux.

### **A Cloches-Pierres :**

André Forest rappelle que le groupe de bénévoles est en cours de sélection des pierres. A ce jour, 8 vitrines sont complètes. Le circuit signalétique est en cours d'étude et le tout devrait être opérationnel début juin. La date de l'inauguration reste à fixer.

### **Véhicule communal :**

Comme il a été évoqué depuis plusieurs mois, le véhicule communal doit être remplacé. Après discussion, l'achat d'un fourgon et d'une remorque a été voté par le Conseil Municipal : 5 voix pour, 2 contre, 2 abstentions.

D'autre part, deux demandes nous sont parvenues pour l'achat du Trafic Renault actuel ; le prix de vente a été arrêté à 1500€ (Prix à discuter avec les acheteurs).

### **Carte Communale :**

Le Maire fait part à l'assemblée qu'il vient de recevoir l'approbation de la Carte Communale par Arrêté n°10.01241 de la Préfecture de Saône et Loire du 18 mars 2010.

Ce dossier est consultable en Mairie.

### **Centenaire de Madame Lescalier :**

Le Conseil Municipal décide de fêter les 100 ans de Madame Mathilde Lescalier, le 28 avril prochain (jour de son anniversaire) à l'Hôpital Corsin de Tramayes.

### **Courrier de M. Ducrohet :**

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Ducrohet, propriétaire d'une maison et terrain « Aux Charrières » qui remercie la municipalité pour les travaux d'élagages réalisés à proximité de sa résidence. Il signale également qu'un poteau EDF avec des fondations endommagées risque de tomber sur la voie publique.

**Comité des Fêtes :**

Christophe Balvay en tant que Président du Comité des Fêtes propose d'investir dans l'achat d'une buvette et présente le devis correspondant. Le Conseil Municipal accepte de prendre à sa charge cet achat d'un montant de 4 600€ TTC; en contrepartie l'Association versera un don à la Commune pour le montant H.T.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Vendredi 28 mai 2010 à 20 heures, salle de la Mairie.**